



Déclaration liminaire des élus CFE-CGC
CAP des administrateurs de l'Insee du 18 avril 2019

Bonjour,

La CFE CGC insee remercie la Division mobilité et carrières pour le travail effectué dans le cadre de cette deuxième campagne de mobilité sur un seul tour, dans un contexte de calendrier très resserré. Nous remercions en particulier DMC pour les documents fournis, notamment celui sur les missionnaires et les chefs de missions, que nous avons demandés.

Nous nous interrogeons sur l'équité de traitement des agents dans la campagne de mobilité dans la mesure où certains candidats formulent plusieurs choix et d'autres un seul. Nous pensons que cela introduit un biais dans le processus d'affectation des candidats dans un sens favorable à ceux qui mettent un seul choix. Nous vous remercions de nous donner votre avis sur ce point.

En lien avec la réforme en cours de la fonction publique, nous identifions un risque de dévitalisation des CAP. Nous espérons que les échanges qui se déroulent en amont des CAP pourront se prolonger après la réforme de la fonction publique qui se profile. Nous considérons en effet cette étape comme particulièrement constructive pour identifier les situations individuelles difficiles, rassurer les agents et éviter les contentieux.

Nous maintenons notre demande de mise en oeuvre du Rifseep pour les agents de catégorie A à l'Insee, en particulier pour les administrateurs. Le budget existe désormais, nous demandons davantage de visibilité sur le calendrier de mise en oeuvre du Rifseep.

Concernant le statut : il n'a pas fait l'objet d'un vote en CAP ni en comité technique Insee avant le comité technique ministériel. Le texte adopté ne répond pas à toutes nos demandes. Nous sommes conscients qu'il n'y aura pas de modification avant plusieurs années.

Merci de votre attention.